

**Ministère de l'économie et des finances  
Ministère des affaires sociales et de la santé  
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social**

**Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques  
Bureau des établissements de santé**

BES/16/43

Décembre 2016

**Statistique annuelle des établissements de santé**

**SAE 2016**

**Nomenclatures de la SAE**



## Liste des nomenclatures

	<b>page</b>
Catégorie d'établissements	5
Statut juridique	6
Nature de l'établissement	8
Qualité d'ESPIC (Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif)	9
Mode de fixation des tarifs	10
Convention collective de rattachement des personnels non médicaux	11
Groupe ou profil de l'entité	12
Activité de soins autorisée	13
Modalité des activités de soins	14
Forme des activités de soins	16
Triplet activité/modalité/forme	17
Codes utilisés dans le bordereau Traitement de l'insuffisance rénale chronique	22
Accord d'association, liste des thèmes	23
Discipline d'équipement - explications	24
Discipline d'équipement (hors fonctions médico-techniques)	25
Discipline d'équipement (fonctions médico-techniques)	29
Personnel non médical	31
Personnel médical - spécialités exercées	36
Personnel médical - correspondance entre spécialités et diplômes	37
Personnel médical - correspondance entre statuts et NEHMED du secteur public	38
Région	41
Département	42

***Avertissement : la plupart des nomenclatures utilisées sont tirées de FINESS  
(cf. site internet <http://finess.sante.gouv.fr/finess/index.jsp>)***



## CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENTS

CODE	LIBELLÉ	PUBLIC	PRIVÉ
101	Centre hospitalier régional (C.H.R.)	X	
106	Centre hospitalier, ex Hôpital local	X	
109	Établissement de santé privé autorisé en SSR		X
114	Hôpital militaire	X	
115	Services de santé des armées	X	
122	Établissement de soins obstétriques et chirurgico-gynécologiques		X
127	Hospitalisation à domicile	X	X
128	Établissement de soins chirurgicaux		X
129	Établissement de soins médicaux		X
131	Centre de lutte contre le cancer (CLCC)		X
141	Centre de dialyse		X
146	Structure d'alternative à la dialyse en centre		X
156	Centre médico-psychologique (CMP)	X	X
161	Maison de santé pour maladies mentales		X
292	Centre hospitalier spécialisé dans la lutte contre les maladies mentales (CHS)	X	X
355	Centre hospitalier non dénommé ailleurs (CH)	X	
362	Établissement de soins de longue durée (SLD)	X	X
365	Établissement de soins pluridisciplinaires		X
366	Atelier thérapeutique	X	X
412	Appartement thérapeutique	X	X
415	Service médico-psychologique régional (SMPR)	X	X
422	Traitement spécialisé à domicile	X	X
425	Centre d'atelier thérapeutique à temps partiel (CATTP)	X	X
426	Syndicat interhospitalier (SIH)	X	
430	Centre de postcure pour malades mentaux	X	X
433	Établissement sanitaire des prisons	X	
444	Centre de crise ou d'accueil permanent	X	
696	Groupement de coopération sanitaire de moyens GCS-Moyens	X	X
697	Groupement de coopération sanitaire - Etablissement de santé GCS-ES	X	X
698	Autre établissement soumis aux dispositions de la loi hospitalière		X
699	Entité ayant autorisation	X	X
899	Entité juridique gestionnaire de centre de dialyse		X
999	Catégorie indéterminée	X	X

## STATUT JURIDIQUE

CODE	LIBELLÉ
<b>Statut juridique public</b>	
01	État
02	Département
03	Commune
04	Région
05	Territoire d'Outre-Mer
06	Autre collectivité territoriale
07	Métropole ou pôle métropolitain
10	Établissement public national d'hospitalisation
11	Établissement public départemental d'hospitalisation
12	Établissement public interdépartemental d'hospitalisation
13	Établissement public communal d'hospitalisation
14	Établissement public intercommunal d'hospitalisation
15	Établissement public régional d'hospitalisation
16	Syndicat interhospitalier
17	Centre communal d'action sociale (C.C.A.S)
18	Établissement social et médico-social national
19	Établissement social et médico-social départemental
20	Établissement social et médico-social interdépartemental
21	Établissement social et médico-social communal
22	Établissement social et médico-social intercommunal
23	Établissement social et médico-social régional
24	Office public d'habitation à loyer modéré (O.P.H.L.M)
25	Caisse des écoles
26	Autre établissement public local à caractère administratif
27	Établissement public à caractère industriel et commercial national
28	Groupement d'intérêt public (GIP)
29	G.C.S. public
30	Groupement de coopération sociale ou médico-sociale public (G.C.S.M.S.)
<b>Statut juridique privé</b>	
40	Régime général de sécurité sociale
41	Régime spécial de sécurité sociale
42	Institution de prévoyance
43	Mutualité sociale agricole (M.S.A)
44	Régime maladie des non salariés non agricoles
45	Régime vieillesse particulier
46	Autre régime de prévoyance sociale
47	Société mutualiste
48	Assurance mutuelle agricole
49	Autre organisme mutualiste
50	Comité d'entreprise et d'établissement
51	Syndicat
52	Syndicat de propriétaires
60	Association loi de 1901 non reconnue d'utilité publique
61	Association loi de 1901 reconnue d'utilité publique
62	Association de droit local (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle)
63	Fondation
64	Congrégation
65	Autre organisme privé à but non lucratif
66	Groupement de coopération sociale ou médico-sociale privé (G.C.S.M.S.)

## STATUT JURIDIQUE

CODE	LIBELLÉ
70	Personne physique
71	Société en nom collectif
72	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)
73	Société anonyme (S.A)
74	Société civile
75	Autre société
76	Groupement d'intérêt économique (G.I.E)
77	Autre organisme privé à caractère commercial
78	Entreprise unipersonnelle responsabilité limitée (E.U.R.L.)
79	Société civile de moyens (S.C.M.)
80	Société Interprofessionnelle Soins Ambulatoires (S.I.S.A.)
85	Société d'exercice libéral à responsabilité limitée (S.E.L.A.R.L.)
86	Société d'exercice libéral à forme anonyme (S.E.L.A.F.A.)
87	Société d'exercice libéral en commandite par actions (S.E.L.C.A.)
88	Société civile professionnelle
89	Groupement de coopération sanitaire privé (G.C.S.)
90	Organisme de droit étranger
91	Société Exercice Libéral par Actions Simplifiés (S.E.L.A.S.)
93	Société en commandite
95	Société par Actions Simplifiée (S.A.S.)

## NATURE DE L'ÉTABLISSEMENT

CODE	LIBELLÉ
ET	Établissement
EJ	Entité juridique



## ESPIC (ETABLISSEMENT DE SANTE PRIVE D'INTERET COLLECTIF)

CODE	LIBELLÉ
0	Non concerné (privé lucratif)
1	Établissement public
6	ESPIC (privé non lucratif)
7	non ESPIC (privé non lucratif)
9	Indéterminé

## MODE FIXATION DES TARIFS

CODE	LIBELLÉ
0	Établissement public
1	Dotation globale
3	Tarif d'autorité
4	Établissement de santé sous OQN
5	Autres
9	Indéterminé
<b>blanc</b>	-

## CONVENTION COLLECTIVE DE RATTACHEMENT DES PERSONNELS NON MÉDICAUX

CODE	LIBELLÉ
1	31 octobre 1951 (FEHAP)
2	29 juin 1998 (FNCLCC)
3	Croix-Rouge (1986)
4	8 février 1957 (UCANSS)
5	18 avril 2002 (FHP)
6	26 février 1987 (MGEN)
9	12 juin 1975 (FNEMEA)
0	Autres
x	Sans

## GRUPE OU PROFIL DE L'ENTITÉ

### Groupes interrogés

CODE	LIBELLÉ
03	ET des 3 EJ publiques de l'assistance publique
04	ET des autres EJ publiques sanitaires
05	EJ privées de santé mentale
07	ET privés de dialyse
09	Autres ET privés
10	Autres ET publics
13	ET du Service de Santé des Armées (SSA)
14	ET publics de santé mentale
15	ET privés de santé mentale
18	ET de radiothérapie

### Groupes informatifs (non interrogés)

CODE	LIBELLÉ
24	ET publics de santé mentale rattachés à un ET du groupe 04 ou 14
25	ET privés de santé mentale rattachés à une EJ du groupe 05
35	ET privés de santé mentale rattachés à un ET du groupe 15
34	ET USLD publics rattachés à un ET du groupe 04
39	ET USLD privés rattachés à un ET du groupe 09

## ACTIVITE DE SOINS AUTORISEE

CODE	LIBELLÉ
01	Médecine
02	Chirurgie
03	Gynécologie, obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale
04	Psychiatrie
07	Soins de longue durée
09	Traitement des grands brûlés
10	Chirurgie cardiaque
11	Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie
12	Neurochirurgie
13	Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en neuroradiologie
14	Médecine d'urgence
15	Réanimation
16	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale
17	AMP DPN
18	Traitement du cancer
19	Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales
50	Soins de suite et de réadaptation non spécialisés
51	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections de l'appareil locomoteur
52	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections du système nerveux
53	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections cardio-vasculaires
54	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections respiratoires
55	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien
56	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections onco-hématologiques
57	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections des brûlés
58	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections liées aux conduites addictives
59	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections de la personne âgée polyopathologique, dépendante ou à risque de dépendance
80	Greffe de rein
81	Greffe de pancréas
82	Greffe Rein-pancréas
83	Greffe de foie
84	Greffe d'intestin
85	Greffe de coeur
86	Greffe de poumon
87	Greffe cœur-poumons
88	Greffe de cellules hématopoïétiques allogreffe

## MODALITE DES ACTIVITES DE SOINS

CODE	LIBELLÉ
00	Pas de modalité
01	Gynécologie obstétrique
02	Néonatalogie sans soins intensifs
03	Néonatalogie avec soins intensifs
04	Réanimation néonatale
05	Centre périnatal de proximité
06	Générale
07	Infanto-juvénile
08	En milieu pénitentiaire
09	Adulte (âge >=18 ans)
10	Pédiatrique
22	SAMU Service d'aide médicale urgente
23	SU Structure des urgences
24	SUP Structure des urgences pédiatriques
26	SMUR Structure mobile d'urgence et de réanimation
27	SMURP Structure mobile d'urg et de réa pédiatrique
29	SMUR Antenne
40	Hémodialyse en centre pour adultes
41	Hémodialyse en centre pour enfants
42	Hémodialyse en unité médicalisée
43	Hémodialyse en unité d'auto dialyse simple
44	Hémodialyse en unité d'auto dialyse assistée
45	Hémodialyse à domicile
46	Dialyse péritonéale à domicile
47	AMP clinique: prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP
48	AMP clinique: prélèvement d'ovocytes en vue d'un don
49	AMP clinique: prélèvement de spermatozoïdes
50	AMP clinique: transfert des embryons en vue de leur implantation
51	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle
52	AMP Bio : recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don
54	AMP Bio : préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don
59	AMP Bio : Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci
60	DPN Analyses de cytogénétique y compris cytogénétique moléculaire
61	DPN Analyses de génétique moléculaire
62	DPN Analyses en vue du diagnostic de maladies infectieuses
63	DPN Analyse de biochimie, y compris analyse portant sur les marqueurs sériques maternels
64	DPN Analyses d'hématologie
65	DPN Analyses d'immunologie
67	Chimiothérapie ou autre traitement spécifique du cancer
68	Radiothérapie externe
69	Chirurgie des cancers hors soumis a seuil
70	Curiethérapie
71	Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées
72	Unité de dialyse saisonnière
73	AMP Clinique : mise en oeuvre de l'accueil des embryons

## MODALITE DES ACTIVITES DE SOINS

CODE	LIBELLÉ
74	AMP Bio : conservation des embryons en vue d'un projet parental
75	AMP Bio : conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L.2141-11
76	Adulte et pédiatrique
77	Enfant (< de 6 ans)
78	Juvenile (âge >= 6 ans et < 18 ans)
79	Pédiatrie – âges non différenciés
80	AMP Bio : activité relative à la FIV avec ou sans micromanipulation
81	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multi sites et de défibrillation
82	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant, y compris les éventuelles ré-interventions à l'âge adulte
83	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte
84	Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire
85	Analyses de génétique moléculaire
87	Fonctionnelle cérébrale
88	Radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques
89	Radiothérapie externe dérogatoire éloignement géographique
90	Chirurgie des cancers : digestif
91	Chirurgie des cancers : sein
92	Chirurgie des cancers : urologie
93	Chirurgie des cancers : thorax
94	Chirurgie des cancers : gynécologie
95	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale
97	Adulte (âge >=18 ans) dérogatoire éloignement géographique
98	Pédiatrique spécialisée
99	Sans autre indication

## FORME DES ACTIVITES DE SOINS

CODE	LIBELLÉ
00	Pas de forme
01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)
02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit
03	Hospitalisation à temps partiel de jour
04	Hospitalisation à temps partiel de nuit
05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)
06	Anesthésie ambulatoire
07	Chirurgie ambulatoire
08	Consultation extérieure indifférenciée
09	Placement familial thérapeutique
10	Appartement thérapeutique
13	Saisonnier
14	Non saisonnier
15	Forme non précisée



**TRIPLÉ ACTIVITE / MODALITE / FORME**

Activité	Modalité	Forme	Articles CSP complémentaire au R6122-25
01 Médecine	00 Pas de modalité	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	-
		02 Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6121-4, D6124-301
		05 Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6121-4-1
		06 Anesthésie ambulatoire	R6121-4, D6124-301
02 Chirurgie	00 Pas de modalité	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	-
		07 Chirurgie ambulatoire	R6121-4, D6124-301
03 Gynécologie, obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	01 Gynécologie obstétrique	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-39, R6123-47
		02 Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-39, R6123-47, R6121-4, D6124-301
		05 Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-39, R6121-4-1
	02 Néonatalogie sans soins intensifs	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-39, R6123-48, R6123-44
	03 Néonatalogie avec soins intensifs	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-39, R6123-48, R6123-44
	04 Réanimation néonatale	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-39, R6123-49, R6123-45
05 Centre périnatal de proximité	08 Consultation extérieure indifférenciée	R6123-50, non soumise à autorisation mais incluse avec anciennes autorisations de maternité	
04 Psychiatrie	06 Générale	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	-
		03 Hospitalisation à temps partiel de jour	R6122-25, R6121-4, et arrêté du 14 mars 1986
		04 Hospitalisation à temps partiel de nuit	R6122-25, R6121-4, et arrêté du 14 mars 1986
		05 Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6122-25, R6121-4, et arrêté du 14 mars 1986
		09 Placement familial thérapeutique	R6122-25, R6121-4, et arrêté du 14 mars 1986
		10 Appartement thérapeutique	R6122-25, R6121-4, et arrêté du 14 mars 1986
	07 Infanto-juvénile	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6122-25, R6121-4, et arrêté du 14 mars 1986
		03 Hospitalisation à temps partiel de jour	R6122-25, R6121-4, et arrêté du 14 mars 1986
		04 Hospitalisation à temps partiel de nuit	R6122-25, R6121-4, et arrêté du 14 mars 1986
		05 Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6122-25, R6121-4, et arrêté du 14 mars 1986
		09 Placement familial thérapeutique	R6122-25, R6121-4, et arrêté du 14 mars 1986
		10 Appartement thérapeutique	R6122-25, R6121-4, et arrêté du 14 mars 1986
	08 En milieu pénitentiaire	03 Hospitalisation à temps partiel de jour	R6122-25, R6121-4, et arrêté du 14 mars 1986
	07 Soins de longue durée	00 Pas de modalité	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)
09 Traitement des grands brûlés	09 Adulte (âge >=18 ans)	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-112
	10 Pédiatrique	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-112
	76 Adulte et pédiatrique	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-112 ("à la fois des adultes et des enfants")
10 Chirurgie cardiaque	09 Adulte (âge >=18 ans)	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-70
	10 Pédiatrique	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-70
11 Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie	81 Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multi sites et de défibrillation	00 Pas de forme	R6123-128 1°
	82 Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant, y compris les éventuelles ré-interventions à l'âge adulte	00 Pas de forme	R6123-128 2°
	83 Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte	00 Pas de forme	R6123-128 3°
12 Neurochirurgie	00 Pas de modalité	01 Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-96
		02 Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-96
		15 Forme non précisée	R6123-96
	87 Fonctionnelle cérébrale	00 Pas de forme	R6123-100 1°
	88 Radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques	00 Pas de forme	R6123-100 2°
10 Pédiatrique	00 Pas de forme	R6123-100 3°	
13 Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en neuroradiologie	99 Sans autre indication	00 Pas de forme	R6123-104

Activité	Modalité	Forme		Articles CSP complémentaire au R6122-25
14 Médecine d'urgence	22 SAMU Service d'aide médicale urgente	00	Pas de forme	R6123-1 1° et suivants
	23 SU Structure des urgences	13	Saisonnier	R6123-1 3° et suivants, R6123-8
		14	Non saisonnier	R6123-1 3° et suivants
	24 SUP Structure des urgences pédiatriques	14	Non saisonnier	R6123-1 3° et suivants, R6123-7
	26 SMUR Structure mobile d'urgence et de réanimation	13	Saisonnier	R6123-1 2° et suivants, R6123-4
		14	Non saisonnier	R6123-1 2° et suivants, R6123-4
	27 SMURP Structure mobile d'urg et de réa pédiatrique	14	Non saisonnier	R6123-1 2° et suivants, R6123-3
29 SMUR Antenne	13	Saisonnier	R6123-1 2° et suivants, R6123-5	
	14	Non saisonnier	R6123-1 et suivants, R6123-5	
15 Réanimation	09 Adulte (âge >=18 ans)	00	Pas de forme	R6123-33 1°
	10 Pédiatrique	00	Pas de forme	R6123-33 2°
	98 Pédiatrique spécialisée	00	Pas de forme	R6123-33 3°
	97 Adulte (âge >=18 ans) dérogatoire éloignement géographique	00	Pas de forme	R6123-37
16 Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	40 Hémodialyse en centre pour adultes	00	Pas de forme	R6123-54 1°
	41 Hémodialyse en centre pour enfants	00	Pas de forme	R6123-54 1°
	42 Hémodialyse en unité médicalisée	00	Pas de forme	R6123-54 2°, R6123-63
	43 Hémodialyse en unité d'auto dialyse simple	13	Saisonnier	R6123-54 3°, R6123-62
		14	Non saisonnier	R6123-54 3°
	44 Hémodialyse en unité d'auto dialyse assistée	13	Saisonnier	R6123-54 3°, R6123-62
		14	Non saisonnier	R6123-54 3°
	45 Hémodialyse à domicile	00	Pas de forme	R6123-54 4°, R6123-66
	46 Dialyse péritonéale à domicile	00	Pas de forme	R6123-54 4°, R6123-67
	72 Unité de dialyse saisonnière	00	Pas de forme	R6123-57, R6123-62
17 AMP DPN	47 AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	00	Pas de forme	R2142-1 1°a)
	48 AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	00	Pas de forme	R2142-1 1°d)
	49 AMP clinique : prélèvement de spermatozoïdes	00	Pas de forme	R2142-1 1°b)
	50 AMP clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	00	Pas de forme	R2142-1 1°c)
	51 AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	00	Pas de forme	R2142-1 2°a)
	52 AMP Bio : recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	00	Pas de forme	R2142-1 2°c)
	54 AMP Bio : préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	00	Pas de forme	R2142-1 2°d)
	59 AMP Bio : Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	00	Pas de forme	R2142-1 2°g)
	60 DPN : Analyses de cytogénétique y compris cytogénétique moléculaire	00	Pas de forme	R2131-1 1°
	61 DPN : Analyses de génétique moléculaire	00	Pas de forme	R2131-1 2°
	62 DPN : Analyses en vue du diagnostic de maladies infectieuses	00	Pas de forme	R2131-1 3°
	63 DPN : Analyse de biochimie, y compris analyse portant sur les marqueurs sériques maternels	00	Pas de forme	R2131-1 6°
	64 DPN : Analyses d'hématologie	00	Pas de forme	R2131-1 4°
	65 DPN : Analyses d'immunologie	00	Pas de forme	R2131-1 5°
	73 AMP Clinique : mise en oeuvre de l'accueil des embryons	00	Pas de forme	R2142-1 1°e)
	74 AMP Bio : conservation des embryons en vue d'un projet parental	00	Pas de forme	R2142-1 2°f)
	75 AMP Bio : conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	00	Pas de forme	R2142-1 2°e)
	80 AMP Bio : activité relative à la FIV avec ou sans micromanipulation	00	Pas de forme	R2142-1 2°b)
18 Traitement du cancer	67 Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-87 4° et arrêté du 29 mars 2007
		02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-87 4° et arrêté du 29 mars 2007
		05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120, R6121-4
		15	Forme non précisée	-
	68 Radiothérapie externe	00	Pas de forme	R6123-87 2°
	89 Radiothérapie externe dérogatoire éloignement géographique	00	Pas de forme	R6123-93
	69 Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-87 1°
		02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-87 1°
		15	Forme non précisée	R6123-87 1°
	70 Curiothérapie	00	Pas de forme	R6123-87 2°
	71 Utilisation thérapeutique de radiocéléments en sources non scellées	00	Pas de forme	R6123-87 3°
	90 Chirurgie des cancers : digestif	00	Pas de forme	R6123-89 ; R6123-90 et arrêté du 29 mars 2007
	91 Chirurgie des cancers : sein	00	Pas de forme	R6123-89 ; R6123-90 et arrêté du 29 mars 2007
	92 Chirurgie des cancers : urologie	00	Pas de forme	R6123-89 ; R6123-90 et arrêté du 29 mars 2007
93 Chirurgie des cancers : thorax	00	Pas de forme	R6123-89 ; R6123-90 et arrêté du 29 mars 2007	
94 Chirurgie des cancers : gynécologie	00	Pas de forme	R6123-89 ; R6123-90 et arrêté du 29 mars 2007	

Activité		Modalité		Forme		Articles CSP complémentaire au R6122-25
		95	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	00	Pas de forme	R6123-89 ; R6123-90 et arrêté du 29 mars 2007
19	Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales	84	Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	00	Pas de forme	R1131-2 1°
		85	Analyses de génétique moléculaire	00	Pas de forme	R1131-2 2°
50	Soins de suite et de réadaptation non spécialisés	09	Adulte (âge >=18 ans)	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120, R6121-4-1
		77	Enfant (< de 6 ans)	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 1°, R6121-4-1
		78	Juvénile (âge >= 6 ans et < 18 ans)	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 1°, R6121-4-1
		79	Pédiatrie - âges non différenciés	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 1°, R6121-4-1
51	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections de l'appareil locomoteur	09	Adulte (âge >=18 ans)	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 2°a) et 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 1°, R6121-4-1
		77	Enfant (< de 6 ans)	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 2°a) et 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 2°a) et 1°, R6121-4-1
		78	Juvénile (âge >= 6 ans et < 18 ans)	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 2°a) et 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 2°a) et 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 2°a) et 1°, R6121-4-1
		79	Pédiatrie - âges non différenciés	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 2°a) et 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 2°a) et 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 2°a) et 1°, R6121-4-1
52	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections du système nerveux	09	Adulte (âge >=18 ans)	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 2°b) et 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 2°b) et 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 2°b) et 1°, R6121-4-1
		77	Enfant (< de 6 ans)	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 2°b) et 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 2°b) et 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 2°b) et 1°, R6121-4-1
		78	Juvénile (âge >= 6 ans et < 18 ans)	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 2°b) et 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 2°b) et 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 2°b) et 1°, R6121-4-1
		79	Pédiatrie - âges non différenciés	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 2°b) et 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 2°b) et 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 2°b) et 1°, R6121-4-1
53	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections cardio-vasculaires	09	Adulte (âge >=18 ans)	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 2°c) et 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 2°c) et 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 2°c) et 1°, R6121-4-1
		77	Enfant (< de 6 ans)	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 2°c) et 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 2°c) et 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 2°c) et 1°, R6121-4-1
		78	Juvénile (âge >= 6 ans et < 18 ans)	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 2°c) et 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 2°c) et 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 2°c) et 1°, R6121-4-1
		79	Pédiatrie - âges non différenciés	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 2°c) et 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 2°c) et 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 2°c) et 1°, R6121-4-1



Activité		Modalité		Forme		Articles CSP complémentaire au R6122-25
		79	Pédiatrie - âges non différenciés	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 2°h) et 1°
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 2°h) et 1°, R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 2°h) et 1°, R6121-4-1
59	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections de la personne âgée polyopathologique, dépendante ou à risque de dépendance	09	Adulte (âge >=18 ans)	01	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	R6123-120 2°i
				02	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	R6123-120 2°j), R6121-4, R6123-121
				05	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	R6123-120 2°j), R6121-4-1
80	Greffe de rein	09	Adulte (âge >=18 ans)	00	Pas de forme	R 6123-75, R6123-78
				10	Pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
				76	Adulte et pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
81	Greffe de pancréas	09	Adulte (âge >=18 ans)	00	Pas de forme	R 6123-75, R6123-78
				10	Pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
				76	Adulte et pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
82	Greffe rein-pancréas	09	Adulte (âge >=18 ans)	00	Pas de forme	R 6123-75, R6123-78
				10	Pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
				76	Adulte et pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
83	Greffe de foie	09	Adulte (âge >=18 ans)	00	Pas de forme	R 6123-75, R6123-78
				10	Pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
				76	Adulte et pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
84	Greffe d'intestin	09	Adulte (âge >=18 ans)	00	Pas de forme	R 6123-75, R6123-78
				10	Pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
				76	Adulte et pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
85	Greffe de coeur	09	Adulte (âge >=18 ans)	00	Pas de forme	R 6123-75, R6123-78
				10	Pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
				76	Adulte et pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
86	Greffe de poumon	09	Adulte (âge >=18 ans)	00	Pas de forme	R 6123-75, R6123-78
				10	Pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
				76	Adulte et pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
87	Greffe coeur-poumons	09	Adulte (âge >=18 ans)	00	Pas de forme	R 6123-75, R6123-78
				10	Pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
				76	Adulte et pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
88	Greffe de cellules hématopoïétiques allogreffe	09	Adulte (âge >=18 ans)	00	Pas de forme	R 6123-75, R6123-78
				10	Pédiatrique	R 6123-75, R6123-78
				76	Adulte et pédiatrique	R 6123-75, R6123-78

## CODES DE PRESTATION POUR LA DIALYSE

CODE	LIBELLÉ
<b>1100</b>	<b>Hémodialyse</b>
112A	Entrainement à l'hémodialyse
112B	Hémodialyse en centre
1130	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée
1140	Autodialyse
1150	Hémodialyse à domicile
<b>1200</b>	<b>Dialyse péritonéale</b>
1210	Dialyse péritonéale à domicile
121A	Dialyse péritonéale continue ambulatoire adultes
121B	Dialyse péritonéale continue ambulatoire enfants
121C	Dialyse péritonéale automatisée
122A	Entrainement à la dialyse péritonéale
122B	Dialyse péritonéale en hospitalisation

**ACCORD D'ASSOCIATION**  
**Liste des thèmes**

<b>CODE</b>	<b>LIBELLÉ</b>
<b>A</b>	Autre
<b>C</b>	Cardiologie
<b>D</b>	Traitement de la douleur et soins palliatifs
<b>E</b>	Personnes démunies
<b>I</b>	Insuffisance rénale chronique
<b>K</b>	Cancérologie
<b>L</b>	Logistique
<b>O</b>	Obstétrique et néonatalogie
<b>P</b>	Personnes âgées
<b>S</b>	Soins de suite et de réadaptation
<b>U</b>	Urgence
<b>Z</b>	Social

## DISCIPLINE D'ÉQUIPEMENT

La nomenclature de **disciplines d'équipement** est utilisée pour ventiler l'activité et le personnel entre les différentes disciplines de la section hôpital (MCO, PSY, HAD, SSR et SLD) et la discipline 'administration, services hôteliers et techniques'. La nomenclature des disciplines d'équipement s'applique aux unités fonctionnelles et aux sections issues du fichier de structure des établissements. Les disciplines sociales, médico-sociales et de formation n'apparaissent pas, car elles ne font pas partie du champ de la SAE.

La nomenclature NODESS avec la définition et le contenu des différents termes utilisés, n'a pas été actualisée depuis 1999. Le code correspondant a néanmoins été affiché, lorsqu'il était encore valable, pour des besoins des systèmes d'information des établissements. Les codes d'unités médicales présents dans le PMSI ont été ajoutés pour les unités d'hospitalisation en MCO et SSR.

La nomenclature est présentée en deux parties, afin de distinguer les fonctions médico-techniques. En effet, ces fonctions mutualisées ne peuvent être d'office classées en MCO, PSY, HAD, SSR ou SLD. Le personnel de ces fonctions médico-techniques sera à répartir selon la discipline pour laquelle il effectue une prestation. Si un établissement ne fait que du MCO par exemple, le personnel de ces fonctions sera à classer en MCO. Si le personnel d'un plateau technique travaille pour différentes disciplines dans l'établissement (ex : MCO et SSR), la répartition de ce personnel devra s'effectuer au prorata de l'activité réalisée entre les différentes disciplines.



**Discipline d'équipement (hors fonctions médico-techniques)**

Code bordereaux de personnel	Détail code bordereau MCO (ex niveau3)	NODESS (quand elle existe)	Code Unités Médicales PMSI	LIBELLÉ
<b>1000</b>				<b>Administration, services hôteliers et techniques</b>
				<b>Administration</b>
1000		001		Administration indifférenciée
1000		002		Direction générale
1000		004		Direction des services économiques
1000		005		Direction du personnel
1000		007		Direction des plans et travaux
1000		008		Service organisation et méthodes
1000		010		Autres services d'administration
1000		011		Centre de traitement de l'information
1000		012		Archives indifférenciées
1000		028		Service mortuaire
1000		031		Stockage et distribution, gestion des magasins (sauf pharmacie)
1000		264		Oeuvre d'adoption
1000		655		Prestation de service pour association
1000		697		Intermédiaire de placement social
1000		758		Département d'information médicale
1000		764		Direction générale indifférenciée
1000		765		Infirmierie générale
1000		766		Information-contrôle indifférenciée
1000		767		Archives administratives
1000		768		Services financiers indifférenciés
1000		769		Direction financière
1000		770		Bureau du budget
1000		771		Comptabilité ordonnateur indifférenciée
1000		772		Bureau des recettes
1000		773		Caisse
1000		774		Gestion de trésorerie
1000		775		Services administratifs et généraux du personnel indifférenciés
1000		776		Services sociaux et autres services liés au personnel indifférenciés
1000		777		Services économiques indifférenciés
1000		778		Bureau des achats, fonctionnement et équipements
1000		779		Reprographie
1000		780		Accueil et gestion des malades indifférenciés
1000		781		Mouvement des malades et bureau des entrées
1000		782		Bureau des rendez-vous
1000		783		Caisse régie-perception
1000		784		Archives médicales
1000		785		Services généraux et action social en faveur des malades indifférenciés
1000		786		Services généraux destinés aux malades indifférenciés
1000		787		Action sociale, animation indifférenciée
1000				<b>Services hôteliers et techniques</b>
1000		006		Service intérieur et transport des malades à l'intérieur de l'hôpital
1000		015		Blanchisserie indifférenciée
1000		019		Atelier d'entretien
1000		020		Services techniques indifférenciés
1000		025		Sécurité incendie et gardiennage
1000		026		Service de nettoyage
1000		030		Internat
1000		032		Entretien des parcs, jardins , etc
1000		033		Autres services hôteliers ou techniques
1000		788		Services hôteliers et techniques indifférenciés
1000		789		Bâtiments d'hébergement
1000		791		Communication
1000		792		Cuisines (préparation et distribution)
1000		793		Cuisines (préparation)
1000		794		Cuisines (distribution)
1000		795		Génie civil et technique, bureau d'études
1000		796		Génie biomédical
1000		957		Garage
1000		958		Chauffage - climatisation

Code bordereaux de personnel	Détail code bordereau MCO (ex niveau3)	NODESS (quand elle existe)	Code Unités Médicales PMSI	LIBELLÉ
<b>2100</b>				<b>Section hôpital</b>
<b>2100</b>	<b>2110</b>			<b>Soins MCO</b>
				<b>Médecine (activité de soins autorisée)</b>
2100	2110		01A	Réanimation adulte hors grands brûlés
2100	2110		01B	Réanimation adulte grands brûlés
2100	2110		02A	Soins intensifs en cardiologie = USIC
2100	2110		02B	Autres soins intensifs (hors UNV, USIC, néonatalogie)
2100	2110		03A	Soins surveillance continue adulte hors grands brûlés
2100	2110		03B	Soins surveillance continue adulte grands brûlés
2100	2110	112	04	Néonatalogie sans SI
2100	2110	235	05	Soins intensifs en néonatalogie
2100	2110	635	06	Réanimation néonatale
2100	2110		08	Soins et accompagnement des malades en phase terminale (unité de soins palliatifs)
2100	2110		13A	Réanimation pédiatrique hors grand brûlés
2100	2110		13B	Réanimation pédiatrique grands brûlés
2100	2110		14A	Soins surveillance continue pédiatrique hors grands brûlés
2100	2110		14B	Soins surveillance continue pédiatrique grands brûlés
2100	2110		16	Unité d'hématologie équipée d'un système de traitement de l'air
2100	2110		17	UNV hors SI
2100	2110		18	Soins intensifs en UNV
2100	2110		19	Unité d'addictologie de recours et de référence
2100	2110		26	Unité hospitalière sécurisée interrégionale UHSI
2100	2110		40	Unité d'hospitalisation d'oncologie médicale
2100	2110		42	Unité de radiothérapie ambulatoire
2100	2110		43	Unité de chimiothérapie ambulatoire
2100	2110		61	Unité de prise en charge de la douleur chronique
2100	2110		27	Médecine gériatrique
2100	2110	108	28	Médecine pédiatrique (hors unité d'oncologie médicale, spécialisée ou non)
2100	2110		29	Autres spécialités médicales adultes (non classées ailleurs) ou unité de médecine indifférenciée
				<b>Urgences</b>
2100	2110		07A	Structure des urgences générales (dont UHCD)
2100	2110		07B	Structure des urgences pédiatriques (dont UHCD)
2100	2110			SMUR Général
2100	2110			SMUR Pédiatrique
2100	2110			Antenne SMUR
2100	2110			SAMU
				<b>Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale</b>
2100	2110	797	21	Hémodialyse en centre pour adulte
2100	2110	798	22	Hémodialyse en centre pour enfant
2100	2110		23	Hémodialyse en unité médicalisée
2100	2110	552		Entraînement à l'hémodialyse
2100	2110		34	Hémodialyse en unité d'autodialyse
2100	2110	723	35	Hémodialyse à domicile
2100	2110		37	Unité de dialyse saisonnière
2100	2110			Dialyse péritonéale en hospitalisation
2100	2110	553		Entraînement à la dialyse péritonéale
2100	2110	555	36	Dialyse péritonéale automatisée à domicile
2100	2110	556	36	Dialyse péritonéale continue ambulatoire à domicile
				<b>Consultations, prévention, conseil et soins divers</b>
2100	2110	086		Vaccination
2100	2110	087		Consultation antitabac
2100	2110	089		Médecine préventive et de santé publique
2100	2110	090		Autres consultations et soins externes
2100	2110	097		Anesthésiologie (consultation)
2100	2110	197		Consultations et soins dentaires
2100	2110	203		Dispensaire de soins
2100	2110	204		Soins infirmiers
2100	2110	205		Lutte contre les maladies sexuellement transmissibles
2100	2110	218		Vaccination BCG
2100	2110	241		Hygiène alimentaire (activité des centres d'hygiène alimentaire notamment)
2100	2110	384		Protection maternelle et infantile (centre de PMI ou dispensaire de PMI)
2100	2110	385		Consultations prénuptiales, prénatales ou postnatales
2100	2110	386		Consultations de protection infantile
2100	2110	390		Consultations de conseil génétique
2100	2110	391		Consultations de planification ou d'éducation familiale
2100	2110	392		Information, consultation ou conseil familial

Code bordereaux de personnel	Détail code bordereau MCO (ex niveau3)	NODESS (quand elle existe)	Code Unités Médicales PMSI	LIBELLÉ
2100	2110	446		Médecine scolaire
2100	2110	447		Médecine universitaire
2100	2110	448		Médecine sportive
2100	2110	596		Médecine du travail
2100	2110	726		Consultations multidisciplines regroupées (médecine, chirurgie et autres spécialités)
2100	2110	727		Consultations externes indifférenciées
2100	2110	395		Guidance parentale
2100	2110	396		Guidance infantile
<b>2100</b>	<b>2120</b>			<b>Chirurgie (activité de soins autorisée)</b>
2100	2120	145	20	Traitement des grands brûlés (hors réanimation et surveillance continue grands brûlés)
2100	2120		41	Unité d'hospitalisation d'oncologie chirurgicale
2100	2120		50	Chirurgie cardiaque
2100	2120	151	51	Neurochirurgie
2100	2120		52	Autre chirurgie pédiatrique (ou chirurgie indifférenciée pédiatrique)
2100	2120		53	Autre chirurgie adulte (ou chirurgie indifférenciée adulte)
<b>2100</b>	<b>2130</b>			<b>Gynécologie et obstétrique (activité de soins autorisée)</b>
2100	2130	164 et 631	70	Gynécologie seule
2100	2130	165	71	Obstétrique seule
2100	2130	309	72	Interruption volontaire de grossesse
2100	2130		73	Gynécologie obstétrique indifférenciée
2100	2130	389		Lutte contre la stérilité
2100	2130	394		Lactarium
<b>2200</b>				<b>Psychiatrie (activité de soins autorisée)</b>
2200				Psychiatrie générale
2200				Psychiatrie infanto-juvénile
2200				Psychiatrie en milieu pénitentiaire
<b>2300</b>				<b>HAD (activité de soins autorisée)</b>
2300				Assistance respiratoire
2300				Nutrition parentérale
2300				Traitement intra-veineux
2300				Soins palliatifs
2300				Chimiothérapie anti-cancéreuse
2300				Nutrition entérale
2300				Prise en charge de la douleur
2300				Autres traitements
2300				Pansements complexes et soins spécifiques
2300				Post traitement chirurgical
2300				Rééducation orthopédique
2300				Rééducation neurologique
2300				Surveillance post-chimiothérapie
2300				Soins de nursing lourds
2300				Education du patient et entourage
2300				Radiothérapie
2300				Transfusion sanguine
2300				Surveillance de grossesse à risque
2300				Post partum physiologique
2300				Post partum pathologique
2300				Prise en charge d'un nouveau né
2300				Surveillance d'aplasie
2300				Prise en charge psychologique ou sociale
<b>2400</b>				<b>Soins de suite ou de réadaptation (activité de soins autorisée)</b>
			50A	Soins polyvalents - Adulte
2400			50E	Soins polyvalents - Enfant
2400			50J	Soins polyvalents - Juvénile
2400			50P	Soins polyvalents - Pédiatrie Indifférenciée
2400			51A	Affections de l'appareil locomoteur - Adulte
2400			51E	Affections de l'appareil locomoteur - Enfant
2400			51J	Affections de l'appareil locomoteur - Juvénile
<b>2400</b>			51P	Affections de l'appareil locomoteur - Pédiatrie Indifférenciée
2400			52A	Affections du système nerveux - Adulte
2400			52E	Affections du système nerveux - Enfant

Code bordereaux de personnel	Détail code bordereau MCO (ex niveau3)	NODESS (quand elle existe)	Code Unités Médicales PMSI	LIBELLÉ
2400			52J	Affections du système nerveux - Juvénile
2400			52P	Affections du système nerveux - Pédiatrie Indifférenciée
2400			53A	Affections cardio-vasculaires - Adulte
2400			53E	Affections cardio-vasculaires - Enfant
2400			53J	Affections cardio-vasculaires - Juvénile
2400			53P	Affections cardio-vasculaires - Pédiatrie Indifférenciée
2400			54A	Affections respiratoires - Adulte
2400			54E	Affections respiratoires - Enfant
2400			54J	Affections respiratoires - Juvénile
2400			54P	Affections respiratoires - Pédiatrie Indifférenciée
2400			55A	Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien - Adulte
2400			55E	Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien - Enfant
2400			55J	Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien - Juvénile
2400			55P	Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien - Pédiatrie Indifférenciée
2400			56A	Affections onco-hématologiques - Adulte
2400			56E	Affections onco-hématologiques - Enfant
2400			56J	Affections onco-hématologiques - Juvénile
2400			56P	Affections onco-hématologiques - Pédiatrie Indifférenciée
2400			57A	Affections des brûlés - Adulte
2400			57E	Affections des brûlés - Enfant
2400			57J	Affections des brûlés - Juvénile
2400			57P	Affections des brûlés - Pédiatrie Indifférenciée
2400			58A	Affections liées aux conduites addictives - Adulte
2400			58E	Affections liées aux conduites addictives - Enfant
2400			58J	Affections liées aux conduites addictives - Juvénile
2400			58P	Affections liées aux conduites addictives - Pédiatrie Indifférenciée
2400			59A	Affections de la personne âgée polyopathologique, dépendante ou à risque de dépendance
<b>2500</b>				<b>Soins de longue durée (activité de soins autorisée)</b>
2500		176		Soins de longue durée pour personnes ayant perdu leur autonomie de vie

**Disciplines d'équipement - Fonctions médico-techniques**  
(à classer dans les bordereaux de personnel  
au prorata de l'activité exercée : MCO / PSY / HAD / SSR / SLD)

NODESS (quand elle existe)	LIBELLÉ
064 080  745 743   063 079  083   070 062	<b>Analyses médicales biologiques et anatomo-cytopathologiques</b> Biochimie générale et spécialisée Pharmacologie-toxicologie Radiotoxicologie Hématocytologie Hémostase Immunohématologie Allergie Auto-immunité Immunologie cellulaire spécialisée et histocompatibilité (groupage HLA) Agents transmissibles non conventionnels Bactériologie Parasitologie-mycologie Sérologie infectieuse Virologie Génétique constitutionnelle Génétique somatique Spermiologie Embryologie clinique Anatomie pathologique (anatomie et cytologie pathologique)
034 035 036 634 750 751 752 753 754 815 816 817 818 819	<b>Imagerie</b> Radiostandard Scanographie X Neuroradiologie Laboratoire de radio-isotopes (Médecine nucléaire in vivo) Tomographie Radiologie vasculaire Echographie sans autre indication (sai) Imagerie par résonance magnétique (IRM) Autres activités spécialisées d'imagerie médicale Echocardiologie Echographie abdominale Echographie en obstétrique Echographie vasculaire Autres échographies
055 056 057 058 059 060 061 452 645 646 647 648 799 800	<b>Rééducation fonctionnelle (hors soins de suite et réadaptation)</b> Rééducation fonctionnelle Ergothérapie Hydrothérapie Kinésithérapie Orthophonie Orthoptie Autres rééducations spécialisées Aide aux insuffisants respiratoires Oxygénothérapie isolée (insuffisants respiratoires) Assistance ventilatoire sans trachéotomie (insuffisants respiratoires) Assistance ventilatoire endotrachéale (insuffisants respiratoires) Trachéotomie isolée (insuffisants respiratoires) Assistance ventilatoire avec prothèse extrathoracique (insuffisants respiratoires) Assistance ventilatoire par pression positive continue ou autres techniques particulières agréées (insuffisants respiratoires)

NODESS (quand elle existe)	LIBELLÉ
762	<b>Bloc opératoire</b> Bloc opératoire et stérilisation indifférenciés
760 761	<b>Sites anesthésiques</b> Salle de réveil Anesthésiologie et salle de réveil
037 045 046 047 048 049 050 051 052 053 755 756	<b>Explorations fonctionnelles</b> Hémodynamique Explorations fonctionnelles cardiovasculaires Explorations fonctionnelles néphrologiques Explorations fonctionnelles pneumologiques Explorations fonctionnelles neurologiques Explorations fonctionnelles du tube digestif Autres explorations fonctionnelles spécialisées Explorations fonctionnelles cardiovasculaires et néphrologiques Explorations fonctionnelles cardiovasculaires et pneumologiques Autres explorations fonctionnelles polyvalentes Explorations fonctionnelles en ORL Explorations fonctionnelles en ophtalmologie
757 949 952 955	<b>Recherche et expérimentation</b> Recherche et expérimentation dans les services médico-techniques Recherche chirurgicale ou chirurgie expérimentale Recherche médicale Recherche odontologique
091 092 093 094 665 700 701 702 703 704 705 763 821 824 953 954 956 023	<b>Fabrication et distribution de produits médicaux</b> Fabrication-préparation de produits pharmaceutiques Distribution de produits pharmaceutiques Distribution d'autres biens médicaux Activité de pharmacocinétique (Autre activité d'analyse et de recherche sur les médicaments) Fabrication et distribution indifférenciées de produits pharmaceutiques Fabrication, conditionnement et importation de produits cosmétiques et de produits d'hygiène corp. Fabrication de produits diététiques Préparation et vente en gros de produits vétérinaires Fabrication (ou importation) de radio-éléments artificiels Détention d'animaux en vue de l'expérimentation des médicaments Fabrication d'objets contraceptifs Pharmacie et stérilisation indifférenciées Stockage-distribution de sang Pharmacie d'établissement Recherche pharmacologique Recherche pharmaceutique Recherche toxicologique Stérilisation
095 099 088 096 201 202 820 200 822 823 996 997	<b>Autres disciplines sanitaires</b> Epidémiologie et santé publique Autres activités (fabrication autres biens médicaux, prothèses, etc) Activité de pharmacotoxico-vigilance Lutte contre les infections nosocomiales Médecine légale Prélèvement à but scientifique (autopsie) et vérification de diagnostics Banque de sperme Banques d'organes Collecte de sang Transfusion sanguine (laboratoire) Production de produits sanguins Autres activités de transfusion sanguine Services extérieurs Discipline non dénommée ailleurs

## PERSONNEL NON MÉDICAL

SAE	LIBELLÉ	NIVEAU
<b>1000</b>	<b>Personnel de direction et personnels administratifs</b>	<b>1</b>
<b>1100</b>	<b>Personnel de direction</b>	<b>2</b>
<b>1110</b>	Personnel de direction	<b>3</b>
	Directeur général Secrétaire général Directeur du service central Sous directeur du service central Directeur d'établissement d'hospitalisation public Directeur d'établissement annexe Directeur d'établissement sanitaire et social Directeur de foyer de l'enfance Chef de service central Directeur général adjoint Directeur adjoint Attaché de direction Adjoint au directeur chargé des services économiques Assistant de direction Directrice d'école de cadres de sages-femmes Directeur d'établissement privé Médecin - Directeur Directeur adjoint ou gestionnaire Secrétaire général de direction Directrice du service enfant Chef du personnel Attaché administratif Chef des services économiques Sous-économe Trésorier (Centre de lutte contre le cancer) Chef de comptabilité générale Chef comptable Autres emplois de direction	
<b>1200</b>	<b>Autre personnel administratif</b>	<b>2</b>
<b>1210</b>	Secrétaires médicaux et assistants médico-administratifs	<b>3</b>
	Secrétaire médicale ou dentaire Assistant médico-administratif	
<b>1220</b>	Autres personnels administratifs	<b>3</b>
	Chef de bureau Attaché d'administration hospitalière Secrétaire de direction des établissements de cure Adjoint des cadres hospitaliers Adjoint administratif hospitalier Adjoint d'internat Agent de bureau Aumonier, Iman, Pasteur, Rabbin Permanencier auxiliaire de régulation médicale (catégorie C) Adjoint des services économiques Comptable Rédacteur Secrétaire de direction Assistante de consultation Sténodactylographie Employé de "Mécanographie" Agent d'accueil - Réception - Renseignements Autres emplois des services administratifs	
<b>1300</b>	<b>Directeur des soins (écoles paramédicales et directeurs des soins non infirmiers)</b>	<b>2</b>
	Directeurs d'instituts de formation préparant aux professions paramédicales ou d'instituts de formation de cadres de santé Directeurs des soins activités médico-techniques Directeurs des soins activités rééducation	

SAE	LIBELLÉ	NIVEAU
1400	Directeur de soins infirmiers (anciennement infirmiers généraux)	2
2000	Personnels des services de soins	1
2100	Personnel d'encadrement du personnel des services de soins et écoles	2
2120	Surveillants et autres personnels d'encadrement infirmiers	3
	Cadres de santé, cadres supérieurs de santé infirmiers DE avec ou sans spécialisation Moniteur d'école des cadres, cadre supérieur de santé - Infirmier DE avec ou sans spécialisation Moniteur d'école préparant aux professions paramédicales, surveillant - Infirmier DE avec ou sans spécialisation Moniteur d'école préparant aux professions paramédicales, cadre de santé - Infirmier DE avec ou sans spécialisation Cadre supérieur de santé des services médicaux - Infirmier DE avec ou sans spécialisation Surveillant des services médicaux - Infirmier DE avec ou sans spécialisation Cadre de santé des services médicaux - Infirmier DE avec ou sans spécialisation Surveillant général Infirmier major Infirmier chef Chef des unités de soins Autres emplois d'encadrement et surveillance des services de soins et des écoles	
2130	Surveillants des personnels de rééducation et autres personnels d'encadrement non infirmiers	3
	Cadres de santé, cadres supérieurs de santé des personnels de rééducation et autres personnels d'encadrement non infirmier Cadre supérieur de santé des services médicaux - non infirmiers Surveillant des services médicaux - non infirmiers Cadre de santé des services médicaux - non infirmiers Moniteur d'école des cadres, cadre supérieur de santé - non infirmiers Moniteur d'école préparant aux professions paramédicales, surveillant - non infirmiers Moniteur d'école préparant aux professions paramédicales, cadre de santé - non infirmiers Masseur-kinésithérapeute cadre de santé, cadre supérieur de santé, surveillant Pédicure-podologue cadre de santé, cadre supérieur de santé, surveillant Orthoptiste cadre de santé, cadre supérieur de santé, surveillant Orthophoniste cadre de santé, cadre supérieur de santé, surveillant Diététicien cadre de santé, cadre supérieur de santé, surveillant Ergothérapeute cadre de santé, cadre supérieur de santé, surveillant Psychomotricien cadre de santé, cadre supérieur de santé, surveillant Autres emplois d'encadrement et surveillance des écoles non infirmiers	
2200	<b>Infirmiers DE sans spécialisation : Infirmiers diplômés d'État et en secteur psychiatrique hors encadrement</b>	2
2210	Infirmiers diplômés d'État sans spécialisation (hors infirmiers secteur psychiatrique)	3
	Infirmier diplômé d'État hors encadrement ISGS Grades 1 et 2 (Infirmier en soins généraux)	
2220	Infirmiers diplômés d'État en secteur psychiatrique hors encadrement	3
2300	<b>Infirmiers diplômés d'État avec spécialisation hors encadrement</b>	2
2310	Infirmiers diplômés d'État anesthésistes hors encadrement	3
	Infirmiers diplômés d'État anesthésistes hors encadrement ISGS Grades 3 et 4 (Infirmier DE anesthésiste)	
2320	Infirmiers diplômés d'État de bloc opératoire hors encadrement	3
	Infirmiers diplômés d'État de blocs opératoires hors encadrement ISGS Grades 2 et 3 (Infirmier DE de bloc opératoire) Infirmier panseur diplômé	
2340	Puéricultrices diplômées d'État hors encadrement	3
	Puéricultrices diplômées d'État hors encadrement ISGS Grades 2 et 3 (Puériculture)	
2400	<b>Personnels de rééducation</b>	2
2410	Masseurs kinésithérapeutes hors encadrement	3
2420	Pédicures - Podologues hors encadrement	3
2430	Orthophonistes hors encadrement	3
2440	Orthoptistes hors encadrement	3
2450	Diététiciens hors encadrement	3



SAE	LIBELLÉ	NIVEAU
2460	Ergothérapeutes hors encadrement	3
2470	Psychomotriciens hors encadrement	3
2480	Autres emplois des services de rééducation	3
	Psychorééducateur Sociothérapeute Musicothérapeute Rééducateur en psychomotricité	
2500	<b>Aides soignants</b>	2
2510	Aides soignants	3
2520	Aides médico-psychologiques	3
2530	Auxiliaires de puériculture	3
2600	<b>Agents de service hospitalier, agents de service hospitalier qualifié et autres personnels de service</b>	2
2610	Agents de service hospitalier	3
	Agents de service hospitalier qualifiés	
2620	Autres personnels de service des services de soins	3
	Aide maternelle Garde malade Brancardier Préposé radio Assistant dentaire Autres emplois de service des services de soins Autres personnels auxiliaires des services de soins	
2630	Familles d'accueil	3
2700	<b>Psychologues</b>	2
2710	Psychologues	3
2800	<b>Sages-femmes y compris encadrement et écoles</b>	2
2810	Sages-femmes y compris encadrement et écoles	3
	Sage-femme directrice d'école de sages-femmes Sage-femme cadre supérieur, monitrice d'école de cadres sages-femmes Sage-femme, chef d'unité, monitrice d'école de sages-femmes Sage-femme cadre, monitrice d'école de sages-femmes Sage-femme cadre supérieur Sage-femme Sage-femme - chef d'unité Sage-femme - cadre	
3000	<b>Personnels éducatifs et sociaux</b>	1
3100	<b>Personnels éducatifs et sociaux</b>	2
3110	Personnels éducatifs	3
3111	Éducateurs spécialisés	3
3120	Assistants de service social	3
3121	Cadres socio-éducatifs	3
	Éducateur chef Chef de section pouponnière, hôtel ou maison maternelle Autres emplois d'encadrement	
3130	Autres personnels éducatifs et sociaux	3
	Monitrice d'enseignement ménager familial Moniteur d'atelier et éducateur technique Moniteur éducateur Monitrice de jardin d'enfants Conseiller en économie sociale et familiale Éducateur de jeunes enfants Enseignant (Primaire et secondaire, éducation physique et sportive) Animateur socio-culturel et socio-éducatif Éducateur chef de service Éducateur technique spécialisé Chef d'atelier Personnels éducatifs non diplômés Autres emplois d'éducation et d'animation Autres personnels éducatifs et sociaux	

SAE	LIBELLÉ	NIVEAU
<b>4000</b>	<b>Personnels médico-techniques</b>	<b>1</b>
<b>4100</b>	<b>Personnels médico-techniques</b>	<b>2</b>
<b>4110</b>	Personnels des services de laboratoire hors encadrement	<b>3</b>
<b>411B</b>	Techniciens de laboratoire hors encadrement	<b>3</b>
<b>411C</b>	Autres personnels des services de laboratoire hors encadrement	<b>3</b>
	Aide technique de laboratoire (cadre d'extinction) Aide de laboratoire (cadre d'extinction) Garçon de laboratoire Autres emplois des services de laboratoire	
<b>4120</b>	Préparateurs en pharmacie hors encadrement	<b>3</b>
<b>412A</b>	Autres personnels des services de pharmacie	<b>3</b>
	Aide préparateur (cadre d'extinction) Aide de pharmacie (cadre d'extinction) Autres emplois des services de pharmacie	
<b>4130</b>	Manipulateurs d'électroradiologie médicale hors encadrement	<b>3</b>
<b>413B</b>	Manipulateurs d'électroradiologie médicale hors encadrement	<b>3</b>
<b>4140</b>	Autres personnels des services de radiologie	<b>3</b>
	Aide technique d'électroradiologie (cadre d'extinction) Aide d'électroradiologie (cadre d'extinction) Autres emplois des services de radiologie	
<b>4150</b>	Autres personnels médico-techniques	<b>3</b>
	Manipulateur d'électroencéphalographie Technicien en circulation extra-corporelle Technicien de recherche clinique (centre de lutte contre le cancer) Mécanicien en prothèse dentaire Prothésiste Biophysicien (centre de lutte contre le cancer) Autres emplois des services médico-techniques	
<b>4160</b>	Surveillants, cadres et autres personnels d'encadrement médico-techniques	<b>3</b>
	Cadres de santé, cadres supérieurs de santé médico-techniques Moniteur d'école des cadres, cadre supérieur de santé médico-techniques Moniteur d'école préparant aux professions paramédicales, surveillant médico-techniques Moniteur d'école préparant aux professions paramédicales, cadre de santé médico-techniques Techniciens de laboratoire cadre de santé, cadre supérieur de santé, surveillant Préparateurs en pharmacie cadre de santé, cadre supérieur de santé, surveillant Manipulateurs d'électroradiologie médicale cadre de santé, cadre supérieur de santé, surveillant Surveillant chef des services d'électroradiologie Surveillant des services d'électroradiologie Surveillant chef des services d'électroencéphalographie Surveillant des services d'électroencéphalographie Autres emplois d'encadrement et surveillance des écoles médico-techniques	
<b>4170</b>	Dosimétristes	<b>3</b>
<b>4180</b>	Radiophysiciens - Physiciens médicaux	<b>3</b>
<b>4190</b>	Conseillers en génétique	<b>3</b>
<b>5000</b>	<b>Personnels techniques et ouvriers</b>	<b>1</b>
<b>5100</b>	<b>Personnels techniques et ouvriers</b>	<b>2</b>
<b>5110</b>	Ingénieurs	<b>3</b>
	Ingénieur hospitalier Ingénieur en chef Ingénieur subdivisionnaire Ingénieur en organisation Chef de centre régional d'informatique hospitalière Chef de centre informatique Responsable des études Responsable d'exploitation Responsable système Responsable méthode Responsable en organisation Chef de projet Chef d'exploitation Ingénieur système Analyste Programmeur système	

<b>SAE</b>	<b>LIBELLÉ</b>	<b>NIVEAU</b>
<b>511A</b>	Personnels des services techniques hors ingénieurs	<b>3</b>
	Adjoint technique Dessinateur Chef de service entretien Conducteur d'atelier de reprographie Technicien et Technicien supérieur hospitalier (ex -TSH et Agent chef) Autres emplois des services techniques hors ingénieurs	
<b>5120</b>	Personnel informatique et organisation hors ingénieurs	<b>3</b>
	Chef de salle Analyste programmeur Chef pupitreur Programmeur Préparateur Pupitreur Contrôleur des travaux Magnétothécaire Monitrice de saisie Opérateur Dactylo codeuse Chef de service informatique Autres emplois de traitement de l'information hors ingénieurs	
<b>5130</b>	Personnels des services ouvriers et des services intérieurs	<b>3</b>
	Agent de maîtrise Personnel ouvrier Agent de service mortuaire et de désinfection (cadre d'extinction) Personnels assimilés : aide-ouvrier, manœuvre, buandier, chauffeur de chaudière, agent de service, agent du service intérieur Autres personnels des services ouvriers Autres personnels du service intérieur	
<b>5140</b>	Conducteurs ambulanciers	<b>3</b>

**PERSONNEL MEDICAL -  
Spécialités exercées SAE**

<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>Niveau</b>
<b>9999</b>	<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>	<b>1</b>
<b>1000</b>	<b>SPECIALITES MEDICALES dont MEDECINE GENERALE</b>	<b>2</b>
1010	Médecine générale (y compris urgentistes, hors gériatrie)	3
1020	Anatomie et cytologie pathologiques	3
1030	Anesthésie - Réanimation	3
1040	Cardiologie et maladies vasculaires	3
1050	Dermatologie - Vénérologie	3
1070	Endocrinologie et maladies métaboliques	3
1090	Gastro entérologie et hépatologie	3
1310	Génétique	3
1320	Gériatrie	3
1330	Hématologie	3
1100	Médecine interne	3
1210	Médecine nucléaire	3
1180	Médecine physique et de réadaptation	3
1110	Néphrologie	3
1120	Neurologie	3
1140	Pédiatrie	3
1150	Pneumologie	3
1160	Radiologie	3
1130	Oncologie médicale	3
1170	Oncologie radiothérapique	3
1031	Réanimation médicale	3
1190	Rhumatologie	3
1200	Autres spécialités médicales	3
<b>2000</b>	<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>	<b>2</b>
2010	Chirurgie générale	3
2120	Chirurgie digestive	3
2130	Chirurgie vasculaire	3
2020	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	3
2030	Chirurgie orthopédique et traumatologique	3
2040	Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	3
2140	Chirurgie thoracique et cardiaque	3
2050	Gynécologie - Obstétrique	3
2060	Neuro-chirurgie	3
2150	Chirurgie infantile	3
2070	Ophtalmologie	3
2080	Oto-Rhino-laryngologie	3
2100	Chirurgie urologique	3
2110	Autres spécialités chirurgicales	3
<b>3000</b>	<b>AUTRES DISCIPLINES</b>	<b>2</b>
3011	Médecins spécialisés en biologie médicale	3
3020	Psychiatrie	3
3030	Odontologie	3
3012	Pharmaciens spécialisés en biologie médicale	3
3050	Pharmaciens hospitaliers	3
3040	Santé publique (y compris DIM)	3
3060	Médecins du travail	3
3070	Autres	3

**PERSONNEL MEDICAL**

**Correspondance entre les spécialités exercées SAE et les diplômes d'études spécialisées (DES) ou diplômes d'études spécialisées complémentaire qualifiants (DESC de type II)**

<b>Diplômes d'études spécialisées (DES) en médecine</b>	<b>Code SAE</b>
<b>Spécialités médicales</b>	
DES d'anatomie et cytologie pathologiques	1020
DES d'endocrinologie et métabolisme	1070
DES d'hématologie	1330
DES d'oncologie - option hématologie	1330
DES d'oncologie - option médicale	1130
DES d'oncologie - option radiothérapique	1170
DES de cardiologie et maladies vasculaires	1040
DES de dermatologie et vénéréologie	1050
DES de gastro-entérologie et hépatologie	1090
DES de génétique médicale	1310
DES de médecine interne	1100
DES de médecine nucléaire	1210
DES de médecine physique et de réadaptation	1180
DES de néphrologie	1110
DES de neurologie	1120
DES de pathologies cardio-vasculaires	1040
DES de pneumologie	1150
DES de radiodiagnostic et imagerie médicale	1160
DES de rhumatologie	1190
<b>Spécialités chirurgicales</b>	
DES d'ophtalmologie	2070
DES d'oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale	2080
DES de chirurgie générale	2010
DES de neurochirurgie	2060
DES de stomatologie	2020
<b>Autres spécialités</b>	
DES d'anesthésie-réanimation	1030
DES de gynécologie obstétrique	2050
DES de gynécologie médicale	2050
DES de biologie médicale (filière commune avec les études de pharmacie)	3011
DES de médecine du travail	3060
DES de médecine générale	1010
DES de pédiatrie	1140
DES de psychiatrie	3020
DES de santé publique et médecine sociale	3040
<b>Diplômes d'études spécialisées (DES) en pharmacie</b>	
DES de biologie médicale (filière commune avec les études de médecine)	3012
DES de Pharmacie (filière "Pharmacie hospitalière et industrielle")	3050
DES d'Innovation Pharmaceutique et Recherche (filière "Recherche")	3070
<b>Diplômes d'études spécialisées complémentaires (DESC) de type II, dits "qualifiants"</b>	
Chirurgie infantile	2150
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020
Chirurgie de la face et du cou	2110
Chirurgie orthopédique et traumatologie	2030
Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique	2040
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	2140
Chirurgie urologique	2100
Chirurgie vasculaire	2130
Chirurgie viscérale et digestive	2120
Gériatrie	1320
Réanimation médicale	1031

## PERSONNEL MEDICAL

### Correspondance entre les statuts (Q20) et la nomenclature des emplois hospitaliers (NEHMED) du secteur public

NEHMED			Libellé	Colonne Q20
Code Goupe1	Code Groupe2	Code DADS		
1000			<b>PERSONNELS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES</b>	
1000	100A		<b>Personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires (CHU) des disciplines médicales</b>	
1000	100A	1110	Professeur des universités-praticien hospitalier (PU-PH) sans activité libérale	K
1000	100A	1111	Professeur des universités-praticien hospitalier (PU-PH) avec activité libérale	K
1000	100A	1120	Maître de conférence des universités-praticien hospitalier (MCU-PH) sans activité libérale	K
1000	100A	1121	Maître de conférence des universités-praticien hospitalier (MCU-PH) avec activité libérale	K
1000	100A	1122	Chefs de travaux des universités-praticien hospitalier sans activité libérale (cadre d'extinction)	K
1000	100A	1123	Chefs de travaux des universités-praticien hospitalier avec activité libérale (cadre d'extinction)	K
1000	100A	1130	Assistant hospitalier universitaire (AHU) sans activité libérale	N
1000	100A	1131	Assistant hospitalier universitaire (AHU) avec activité libérale	N
1000	100A	1140	Chef de clinique des universités-assistants des hôpitaux (CCA) sans activité libérale	N
1000	100A	1141	Chef de clinique des universités-assistants des hôpitaux (CCA) avec activité libérale	N
1000	100A	1150	Praticien hospitalier universitaire (PHU) sans activité libérale	N
1000	100A	1151	Praticien hospitalier universitaire (PHU) avec activité libérale	N
1000	100A	1999	Praticiens hospitaliers «temps plein» nommés chefs de service en application des dispositions statutaires les régissant avant le 1er janvier 1985 avec activité libérale	L
1000	100A	1998	Praticiens hospitaliers «temps plein» nommés chefs de service en application des dispositions statutaires les régissant avant le 1er janvier 1985 sans activité libérale	L
1000	100A	1997	Praticiens hospitaliers «temps partiel» nommés chefs de service en application des dispositions statutaires les régissant avant le 1er janvier 1985	L
1000	100B		<b>Personnels enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignements et de recherche dentaire (CSERD)</b>	
1000	100B	1210	Professeur des universités-praticien hospitalier (PU-PH) des centres de soins, d'enseignements et de recherche dentaire sans activité libérale	K
1000	100B	1211	Professeur des universités-praticien hospitalier (PU-PH) des centres de soins, d'enseignements et de recherche dentaire avec activité libérale	K
1000	100B	1220	Maître de conférence des universités-praticien hospitalier (MCU-PH) des centres de soins, d'enseignements et de recherche dentaire sans activité	K
1000	100B	1221	Maître de conférence des universités-praticien hospitalier (MCU-PH) des centres de soins, d'enseignements et de recherche dentaire avec activité	K
1000	100B	1230	Assistant hospitalier universitaire (AHU) des centres de soins, d'enseignements et de recherche dentaire à temps partiel	N
1000	100B	1231	Assistant hospitalier universitaire (AHU) des centres de soins, d'enseignements et de recherche dentaire à temps plein sans activité libérale	N
1000	100B	1232	Assistant hospitalier universitaire (AHU) des centres de soins, d'enseignements et de recherche dentaire à temps plein avec activité libérale	N

## PERSONNEL MEDICAL

### Correspondance entre les statuts (Q20) et la nomenclature des emplois hospitaliers (NEHMED) du secteur public

NEHMED			Libellé	Colonne Q20
Code Goupe1	Code Groupe2	Code DADS		
1000	100B	1233	Professeur (premier et deuxième grade) de chirurgie dentaire - odontologiste des services de consultations et de traitements dentaires (cadre d'extinction)	K
<b>1000</b>	<b>100C</b>		<b>Personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires (CHU) des disciplines pharmaceutiques</b>	
1000	100C	1310	Professeur des universités-praticien hospitalier (PU-PH) des disciplines pharmaceutiques sans activité libérale	K
1000	100C	1311	Professeur des universités-praticien hospitalier (PU-PH) des disciplines pharmaceutiques avec activité libérale	K
1000	100C	1320	Maître de conférence des universités-praticien hospitalier (MCU-PH) des disciplines pharmaceutiques sans activité libérale	K
1000	100C	1321	Maître de conférence des universités-praticien hospitalier (MCU-PH) des disciplines pharmaceutiques avec activité libérale	K
1000	100C	1330	Assistant hospitalier universitaire (AHU) dans les disciplines biologiques, mixtes et pharmaceutiques sans activité libérale	N
1000	100C	1331	Assistant hospitalier universitaire (AHU) dans les disciplines biologiques, mixtes et pharmaceutiques avec activité libérale	N
<b>2000</b>			<b>PERSONNELS MEDICAUX HOSPITALIERS</b>	
<b>2000</b>	<b>200A</b>		<b>Praticiens hospitaliers</b>	
2000	200A	2110	Praticien hospitalier associé à temps plein	L
2000	200A	2120	Praticien hospitalier nommé à titre probatoire sans activité libérale	P
2000	200A	2121	Praticien hospitalier nommé à titre probatoire avec activité libérale	P
2000	200A	2125	Praticien hospitalier nommé à titre provisoire exerçant à temps plein	P
2000	200A	2130	Praticien hospitalier exerçant à temps plein nommé à titre permanent sans activité libérale	L
2000	200A	2131	Praticien hospitalier exerçant à temps plein nommé à titre permanent avec activité libérale	L
2000	200A	2132	Praticien hospitalier et enseignant - chercheur des disciplines pharmaceutiques (autorisation de cumul)	L
2000	200A	2220	Praticien hospitalier exerçant à temps partiel nommé à titre probatoire	P
2000	200A	2230	Praticien hospitalier exerçant à temps partiel nommé à titre permanent	L
2000	200A	2240	Praticien hospitalier exerçant à temps partiel nommé à titre provisoire	P
<b>2000</b>	<b>200B</b>		<b>Praticiens à recrutement contractuel</b>	
2000	200B	2300	Assistant des hôpitaux à temps plein (généralistes et spécialistes)	M
2000	200B	2320	Assistant des hôpitaux à temps partiel (généralistes et spécialistes)	M
2000	200B	2400	Praticien contractuel à temps plein	P
2000	200B	2410	Praticien contractuel à temps partiel	P
2000	200B	2500	Praticien adjoint contractuel (PAC) à temps plein	P
2000	200B	2510	Praticien adjoint contractuel (PAC) à temps partiel	P
2000	200B	2600	Praticien attaché	O
2000	200B	260A	Praticien attaché exerçant à temps plein	O
2000	200B	260B	Praticien attaché n'exerçant pas à temps plein	O
<b>2000</b>	<b>200D</b>		<b>Cliniciens hospitaliers</b>	
2000	200D	270A	Clinicien hospitalier à temps plein	P
2000	200D	270B	Clinicien hospitalier à temps partiel	P
<b>2000</b>	<b>200C</b>		<b>Praticiens associés</b>	
2000	200C	2310	Assistant associé des hôpitaux à temps plein (généralistes et spécialistes)	M
2000	200C	2330	Assistant associé des hôpitaux à temps partiel (généralistes et spécialistes)	M

## PERSONNEL MEDICAL

### Correspondance entre les statuts (Q20) et la nomenclature des emplois hospitaliers (NEHMED) du secteur public

NEHMED			Libellé	Colonne Q20
Code Groupe1	Code Groupe2	Code DADS		
2000	200C	2610	Praticien attaché associé	O
2000	200C	261A	Praticien attaché associé exerçant à temps plein	O
2000	200C	261B	Praticien attaché associé exerçant à temps partiel	O
<b>3000</b>			<b>PERSONNELS EN FORMATION</b>	
<b>3000</b>	<b>300A</b>		<b>Etudiants en médecine, Etudiants en pharmacie, étudiants en odontologie</b>	
3000	300A	310A	Etudiant en médecine	hors champ
3000	300A	310B	Etudiant en pharmacie	hors champ
3000	300A	310C	Etudiant en odontologie	hors champ
3000	300A	310D	Médecins remplaçants (Art 5 Loi n°2011-940 du 10 août 2011)	hors champ
<b>3000</b>	<b>300B</b>		<b>Internes en médecine, des internes en pharmacie, des internes en odontologie et résidents en médecine*</b>	hors champ du Q20*
3000	300B	320A	Internes et résidents en médecine	hors champ du Q20*
3000	300B	320B	Internes en pharmacie	hors champ du Q20*
3000	300B	320C	Internes en odontologie	hors champ du Q20*
<b>3000</b>	<b>300C</b>		<b>Autres personnels en formation</b>	hors champ du Q20*
3000	300C	330A	Faisant fonction d'interne (FFI) et DIS (diplômes interuniversitaires de spécialité)	hors champ du Q20*

\* Ce personnel n'est pas à renseigner dans le Q20 : il est à inclure dans les bordereaux Q21 et Q22 uniquement.



## REGION

CODE	LIBELLÉ
01	GUADELOUPE
02	MARTINIQUE
03	GUYANE
04	RÉUNION
06	MAYOTTE
11	ÎLE-DE-FRANCE
24	CENTRE-VAL DE LOIRE
27	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
28	NORMANDIE
32	HAUTS-DE-FRANCE
44	GRAND EST
52	PAYS DE LA LOIRE
53	BRETAGNE
75	NOUVELLE-AQUITAINE
76	OCCITANIE
84	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
93	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
94	CORSE

## DÉPARTEMENT

CODE	LIBELLÉ
01	AIN
02	AISNE
03	ALLIER
04	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
05	HAUTES-ALPES
06	ALPES-MARITIMES
07	ARDÈCHE
08	ARDENNES
09	ARIÈGE
10	AUBE
11	AUDE
12	AVEYRON
13	BOUCHES-DU-RHÔNE
14	CALVADOS
15	CANTAL
16	CHARENTE
17	CHARENTE-MARITIME
18	CHER
19	CORRÈZE
21	CÔTE-D'OR
22	CÔTES-D'ARMOR
23	CREUSE
24	DORDOGNE
25	DOUBS
26	DRÔME
27	EURE
28	EURE-ET-LOIR
29	FINISTÈRE
2A	CORSE-DU-SUD
2B	HAUTE-CORSE
30	GARD
31	HAUTE-GARONNE
32	GERS
33	GIRONDE
34	HÉRAULT
35	ILLE-ET-VILAINE
36	INDRE
37	INDRE-ET-LOIRE
38	ISÈRE
39	JURA
40	LANDES
41	LOIR-ET-CHER
42	LOIRE
43	HAUTE-LOIRE
44	LOIRE-ATLANTIQUE
45	LOIRET
46	LOT
47	LOT-ET-GARONNE
48	LOZÈRE
49	MAINE-ET-LOIRE

## DÉPARTEMENT

CODE	LIBELLÉ
50	MANCHE
51	MARNE
52	HAUTE-MARNE
53	MAYENNE
54	MEURTHE-ET-MOSELLE
55	MEUSE
56	MORBIHAN
57	MOSELLE
58	NIÈVRE
59	NORD
60	OISE
61	ORNE
62	PAS-DE-CALAIS
63	PUY-DE-DÔME
64	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
65	HAUTES-PYRÉNÉES
66	PYRÉNÉES-ORIENTALES
67	BAS-RHIN
68	HAUT-RHIN
69	RHÔNE
70	HAUTE-SAÔNE
71	SAÔNE-ET-LOIRE
72	SARTHE
73	SAVOIE
74	HAUTE-SAVOIE
75	PARIS
76	SEINE-MARITIME
77	SEINE-ET-MARNE
78	YVELINES
79	DEUX-SÈVRES
80	SOMME
81	TARN
82	TARN-ET-GARONNE
83	VAR
84	VAUCLUSE
85	VENDÉE
86	VIENNE
87	HAUTE-VIENNE
88	VOSGES
89	YONNE
90	TERRITOIRE DE BELFORT
91	ESSONNE
92	HAUTS-DE-SEINE
93	SEINE-SAINT-DENIS
94	VAL-DE-MARNE
95	VAL-D'OISE
9A	GUADELOUPE
9B	MARTINIQUE
9C	GUYANE
9D	RÉUNION
9F	MAYOTTE